

FEDERATION DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES CENTRE ET MASSIF CENTRAL

Association agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports N°63EP516
Siège social : Maison des Associations, 2 Bd Trudaine, 63000 Clermont-Ferrand

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Le 26 octobre 2008 à Rodez

Sont présents

03 Les Troubadours Montluçonnais, Les Brûlés de Chazemais, Vichy et ses sources, La Sabotée Cussétoise,
12 Lous Oyolos, La Pastourelle (Rodez), Les Cadets Estognols,
37 Lo Bourreio, La Quiolée
42 Lou Cantou
43 Groupe Folklorique Le Velay
45 Ronda Tipica
48 La Bourrée Barabande
63 L'Auverna Dansaïra, Le Livradou Dansaïra, Lou Brouchillou, Les enfants de l'Auvergne, Lous Gorneiros, Le folklore Issoirien,
La Pastourelle du Val d'Allier, Lous Veilhadours Limousins
Raymond Longo Président d'honneur et Daniel Blanquet membre individuel.

Sont excusés

03 La Pastourelle des 3 vallées, Amicale des vielleux et cornemuseux,
15 La Bourrée du Carladès, La Sanfloraine, La Bourrée d'Aurillac
18 La Sabotée Sancerroise, La Chaînée Castelloise, Les Sonneurs Néronnais
23 Lo Danseus de Jean Do Boueix
36 Les Tréteaux du Pont-Vieux
43 Le Brusse, Lous Petioutous delh Velay
45 La Châtaigne, Le ballet Hopack
63 La Bourrée de Vergheas, Les Galibots, Les Danseurs Brayauds, La Bourrée du Pavin
Yvette Bourleau, Monique Pelletier, Alain Ugonnet, Gilles Martin, Dany et Gérard Plénacoste, membres du Conseil
d'Administration, Guy Boistard membre individuel
Soit 21 groupes présents et 19 groupes excusés

1 Ouverture de l'assemblée générale

Jean Louis Grès, Président du groupe local *La Pastourelle de Rodez*, souhaite la bienvenue à tous les participants.

Jean Jacques Couppat, qui quitte la Présidence cette année, ouvre la séance en témoignant sa reconnaissance envers tous les groupes et tous les membres du CA après toutes ces années de collaboration, d'échanges et d'amitiés. Il fait ensuite observer une minute de silence en hommage aux disparus de tous les groupes et Jean Turpin décédé en début d'année.

Jean Louis Grès annonce la démission, pour cause de santé, de Dany et Gérard Plénacoste du conseil d'administration et demande aux candidats à l'élection de se présenter. Trois personnes sont volontaires pour le dépouillement : Nicole Batisse Dauquaire, Sylvie Cheynoux et Pierre Conquet.

Le compte-rendu de l'AG de Saint Chély d'Apcher du 28 octobre 2007 est approuvé à l'unanimité

2 Rapports d'activités des commissions

2-1 Secrétariat fédéral

Admission

Le groupe *Icoranda* d'Eygurande en Corrèze a demandé son adhésion à la Fédération. Situé aux confins du limousin, de la Marche et de l'Auvergne, il pratique le folklore de ces trois contrées. Le Conseil d'administration s'est prononcé à l'unanimité sur son entrée en stage en 2008.

Maintenance

Sur les 6 groupes proposés pour une visite de maintenance en 2008, trois groupes ont été vus : *La Pastourelle du Val d'Allier*, *Les Brûlés de Chazemais*, *Les Gâts Dô Bourbonnais*. La visite du groupe *Le Brusse* n'a pu se réaliser par manque de disponibilité des membres de la commission.

Liste des groupes envisagés pour cette visite en 2009 : *La Bourrée de Vergheas*, *Le Livradoué Dansaïre*, *Le Brusse*, *Les enfants de l'Auvergne*, *La Bourrée d'Aurillac*, *Le Velay*, *Les Cadets Estognols*.

Parc instrumental

Il est composé de 7 vieilles, 1 cornemuse et 6 accordéons diatoniques. Deux vieilles sont actuellement disponibles. Les groupes intéressés doivent en faire la demande à Carole Couppat.

Il est rappelé que les instruments disponibles pourraient être loués à des groupes extérieurs à la Fédération, par contrat d'un an au tarif de 150€ et 500€ de caution.

Rapport adopté à l'unanimité

2-2 Trésorerie et Budget

Excédent de dépenses de 2967,16€ En 4 ans, notre fédération a perdu 8 000 € de trésorerie (en 2004 : disponible 20 166 € / en 2008 : 12 015 €).

Comment faire pour changer cette tendance ?

Les grands postes de charges sont les suivants :

⊗ l'écho de la fédération	→ 5 593 €
⊗ les frais de Conseils et d'Assemblées	→ 2 965 €
⊗ le rassemblement des jeunes	→ 2 700 €
⊗ l'annuaire des groupes	→ 2 197 €

Patrick Pascal souligne qu'il est difficile de « rogner » dans le budget sans priver la Fédération d'activités nécessaires, et envisage la solution de trouver des fonds avec des actions de sponsoring. Pierre Conquet ajoute qu'il faut continuer à soutenir toutes les actions envers les jeunes et en particulier la rencontre des groupes d'enfants qui sont l'avenir de la Fédération. Le débat s'engage alors sur une augmentation du prix des cotisations (restées inchangées depuis 2002). L'assemblée se prononce pour les trois augmentations suivantes :

* cotisation des groupes : 80€(au lieu de 75)

* cotisation des membres : 1,60€par personne (au lieu de 1,30)

* revalorisation du prix de l'écho : 0,50€par journal, soit 7,50€pour les 3 numéros par an et par famille. .

L'annuaire des groupes : son coût trop important pour une retombée très mince et un travail lourd pour la récupération des données, l'édition et la distribution, va être abandonné et remplacé par une autre formule, sous forme d'une carte de visite qui invitera le destinataire à venir consulter directement le site Internet sur lequel les données sont beaucoup plus importantes (photos, détails des spectacles...)

Budget prévisionnel 2008-2009

Il prévoit un excédent de recettes de 95€avec les activités suivantes :

- ⊗ Le concours de musique Gaston Rivière
- ⊗ Un stage de chants à danser animé par Sylvie Berger avec un stage de musique
- ⊗ Le lancement d'un recueil de partitions
- ⊗ Le rassemblement des jeunes
- ⊗ Les visites de groupes pour les maintenances associées parfois à la commission mise en scène
- ⊗ La poursuite du recueil sur les coiffes portées par nos groupes
- ⊗ 3 nouvelles éditions de l'écho de la fédération
- ⊗ Ainsi que divers projets en cours de préparation par la commission mise en scène, la commission des jeunes ...

Quitus est donné par les vérificateurs aux comptes.

Rapport adopté à l'unanimité

2-3 Conseil technique

Commission musique

En l'absence de Gilles Martin c'est Marie Proust qui présente le rapport.

Stage de chant et de réglage de cornemuses.

11 et 12 novembre à Cosne d'Allier : 30 participants émanant d 6 groupes : *la Sabotée Cussétoise, les Troubadours montluçonnais, Lo Bourreïo, Les Brûlés de Chazemais, Le folklore issoirien, les Gâts dô Bourbonnais*. Les participants ont apprécié le professionnalisme des intervenants, leur accessibilité et l'ambiance de ces deux journées.

Concours de musique

Prévu initialement le 19 mars, mais reporté au 18 mai en raison des élections, il a dû être annulé faute d'un nombre de candidats suffisant.

Nous avons par ailleurs publié la première partition harmonisée dans le bulletin. Nous espérons ainsi avoir répondu à la demande de certains. Nous continuerons cette expérience par la suite.

Aussi, si au sein de vos Groupes vous avez des compositeurs et s'ils acceptent que l'on publie leurs créations, n'hésitez pas à nous les transmettre.

Concernant, la constitution d'un répertoire des mélodies les plus représentatives de nos régions, Gilles Martin attend donc vos partitions. Il se propose ensuite de solliciter des musiciens reconnus sur notre territoire (Patrick Bouffard, Gilles Chabenat, Didier Pauvert, François Breugnot, Anne Lise Foy, pour ne citer qu'eux) et leur demander de proposer sur chacun de ces airs des arrangements.

Projets 2009

- Un nouveau stage de chant aura lieu le week-end des 29 et 30 novembre prochains à Cosne d'Allier. Nous avons décidé de retravailler avec Sylvie Berger, qui cette année, afin d'éviter de se répéter, nous propose un travail autour « du bouche à oreille sur le répertoire monodique et polyphonique (Centre et Auvergne) en s'attachant à l'appropriation et l'interprétation personnelles et au plaisir de raconter une histoire à des auditeurs de manière à susciter des réactions », ainsi que des chants à danser.

Cet atelier se déroulera tout comme l'année passée parallèlement à la rencontre de l'amicale des vieilles cornemuses du Bourbonnais et Alentours, et peut donc être l'occasion pour des musiciens non chanteurs de participer à ce week-end, puisque des ateliers de vieilles, cornemuses, accordéons seront également proposés.

Concert et bal sont évidemment au programme.

- Le concours Gaston-Rivière se déroulera quant à lui le dimanche 29 mars 2009, toujours à Désertines dans l'Allier. Ce sera le 20^{ème} concours organisé par notre Fédération et il correspondra aux 100 ans de Gaston Rivière et 150 ans de Gilbert Malochet, autre très célèbre vieilles du montluçonnais. Nous réfléchissons déjà avec la ville de Montluçon et le musée des musiques et instruments populaires, à la façon dont nous pourrions célébrer ces anniversaires. Des expos, des rétrospectives sont prévues. Il est également envisagé d'inviter quelques lauréats des années passées pour offrir un concert. Le projet d'un grand bœuf final à la fin du concours autour d'un morceau préalablement envoyé fait aussi son chemin...

Gilles attire ensuite l'attention des participants sur un avant projet de loi qui pourrait être soumis à Madame le Ministre de la Culture avant la fin de cette année, par la Direction de la musique, de la Danse, du Théâtre et des spectacles et qui consisterait à ce que les amateurs soient désormais soumis au code du travail et ne puissent se produire que s'ils ont chacun un contrat de travail et reçoivent un salaire individuel. Réactions vives de l'ensemble des participants qui se prononcent à l'unanimité pour la rédaction d'une motion qui sera envoyée au gouvernement et, par les présidents de groupes à leur député.

Commission scénique

Cette année deux groupes ont été visités : Les Brûlés de Chazemais et La Bourrée du Carladès. Les membres de la commission désiraient rencontrer plus de groupes, mais il n'est pas toujours facile de coordonner les dates ; aussi, n'hésitez pas à appeler Serge Beuvard ou Gérard Cheynoux pour leur communiquer vos calendriers de prestations ou de répétitions. Ils participeront également aux visites de maintenance. Gérard Cheynoux incite également les groupes à se rencontrer entre eux pour des échanges : musique, danses....

Projets :

- Afin de présenter un éventail de possibilités de mise en scène, proposition de rassembler des délégations de groupes qui font actuellement de la mise en scène.
- Faire évoluer les contes dans nos spectacles avec la collaboration de Jacques Jouan et Daniel Blanquet. Ce dernier en profite pour demander aux groupes de participer au collectage de contes en lui envoyant chacun un ou plusieurs contes qui pourraient être utilisés dans des scénies.

Commission patrimoine

La collecte de photos et de documents sur les coiffes et chapeaux de nos provinces s'est enrichie. Le fascicule regroupant ces documents est en cours de réalisation. A noter qu'on peut toujours envoyer des documents à Nicole Brousse ou Monique Pelletier car l'actualisation de ce livret est possible.

2-4 Informations juridiques

- Mise en conformité de la nomenclature INSEE avec la norme européenne : de nombreux codes APE ont changé ; le 923A devient 9001Z et le 923K est scindé en 9003A (création artistique) et 9003B (autre création artistique).
- A partir de 2009, en janvier de chaque année, les établissements bancaires vont devoir adresser aux associations clientes un relevé détaillé des frais bancaires perçus dans le cadre de la gestion de leur compte ou au titre des intérêts débiteurs (agios).
- Ticket restaurant pour les associations employeurs (le décret qui en précise les modalités a été publié le 30 septembre 2008). Les associations désirant bénéficier de ce dispositif peuvent se renseigner sur le site de la commission nationale des titres de restaurant.
- Un nouveau modèle de reçu pour les dons en faveur des associations déclarées d'intérêt public sera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2009. Il peut désormais s'appliquer sur les cotisations des membres de l'association et permet de déduire un montant de 66% sur la somme versée.
- Dans la rédaction des statuts de votre association, soyez clairs sur l'article qui se trouve en fin des statuts « dissolution d'une association » . Il est formellement interdit que les biens de l'association soient partagés entre les sociétaires à la dissolution de celle-ci. Il faut donc bien prévoir la dévolution des biens de l'association .

Assurances :

- compte tenu de l'augmentation des autocaristes, de plus en plus de groupes utilisent la location de minibus pour leurs transports..La MACIF accepte de prendre en charge le remboursement de la franchise , dans une limite de 1000€ sans supplément de cotisation, mais avec une information faite au préalable.
- Création d'un site réservé aux sociétaires de la MACIF : www.rdvasso.com
- Rappel de la possibilité de souscrire une assurance automobile spéciale pour l'utilisation des voitures personnelles : assurance tout risque sans franchise et dont le prix serait proportionnel au nombre de voitures assurées, et d'une assurance pour le matériel appartenant au groupe : sono et instruments de musique par exemple.

2-5 Fêtes et relations internationales

Fêtes et échanges

Les 21 groupes qui ont répondu au questionnaire ont effectué 351 sorties .

La demande d'échange parvenue à la commission pour le groupe *LOUS CANTAYRES* de PAU – IDRON a été réalisée avec *La Bourrée d'Aurillac* grâce au site internet

2 demandes de la saison dernière ont été concrétisées en 2008

- 1- *Lei Farandoulaire sestian* d'Aix en Provence avec *Les Enfants de l'Auvergne*
- 2- *Lou Gorneiros* a fait un échange avec le groupe Alsacien d'Obermodern

Relations internationales

Seulement 15 réponses sont parvenues en retour à la commission

1 groupe a effectué un déplacement avec la Suisse et 2 groupes ont accueilli diverses formations du monde entier dans le cadre de festivals.

Projets2009

4 groupes ont un projet de départ et 6 groupes un projet d'accueil.

En conclusion, ce bilan est très peu représentatif puisque la moitié des groupes seulement a répondu.

2-6 Revue fédérale

Roger Marandola remercie tous ceux qui, avec la rédaction des éditos, des articles des différentes rubriques, ont contribué à la réalisation des trois derniers numéros de la revue. Il encourage tous les groupes à envoyer toutes leurs nouvelles, leurs annonces pour

que ce journal serve encore plus de lien entre tous les groupes et participe à leur promotion. Certains souhaitent voir dans la revue des chants, des contes et toujours des recettes.

Site internet

Il souhaite faire apparaître sur le site une page spéciale récapitulant les manifestations de tous les groupes . Pour cela, lui envoyer toutes les informations nécessaires pour la mise à jour de cette page. Pour ceux dont la page est gérée par la fédé, penser à envoyer de nouvelles photos et données pour la mettre à jour.

2-7 Jeune âge et adolescence

Deux rencontres ont été organisées

- à Saint Flour les 5 et 6 juillet 2008 ; elle réunissait 4 groupes (une centaine d'enfants au total)
 - *La Sanfloraine* de Saint Flour
 - *Vichy et ses sources* de Vichy
 - *L'Alen* de Saint Maximin (83)
 - *Les Biroussans* de Saint Girons
- à Sancerre les 12 et 13 juillet 2008 (ce rassemblement était le rassemblement fédéral). 4 groupes ont répondu à l'invitation de *La sabotée Sancerroise*:
 - *La Chaînée Castelloise* du Châtelet en Berry
 - *La Sabotée Sancerroise* de Sancerre
 - *Lous Oyolos* de Laguiole
 - *Vichy et ses sources* de Vichy

En 2009 le rassemblement des jeunes aura lieu au Châtelet en Berry pour le week-end de Pentecôte.

Création d'une commission jeunes

Cette section n'a pas encore décollé (les réunions prévues ont du être ajournées par manque de disponibilité des jeunes), mais Aurélie Pascal demeure confiante et persévère pour son aboutissement.

2-8 Récompenses

Les demandes de cette année ont été divisées par deux par rapport à l'année précédente.

12 groupes ont sollicité 89 insignes de fidélité qui se répartissent ainsi :

- 30 bronze
- 13 argent
- 14 or
- 13 vermeil
- 19 ATP

2-9 Relations publiques

A l'AG de Saint Chély en octobre 2007, le député de la Lozère Pierre Morel avait promis une aide financière à la Fédération ; celle-ci vient d'être confirmée à hauteur de 1000€ sur les fonds de réserve parlementaire.

3- Questions diverses

- 1- Michel Baudoux (Le Brouchillou) suggère d'engager des rencontres inter bassins pour avoir la possibilité de faire des inter-groupes et répondre ainsi de manière positive à plus de demandes d'animation. Ces rencontres sont tout à fait souhaitables, mais doivent s'organiser à l'initiative des groupes.
- 2- Proposition de faire des badges à porter par chaque groupe à l'AG pour qu'on se reconnaisse plus facilement. Dans cet esprit, Carole Couppat se propose d'envoyer aux groupes un trombinoscope du CA. Il exisyste déjà sur le site de la fédé.

4-Résultat du vote

22 votants : 21 groupes et le collège des individuels ; 22 exprimés, 0 blanc ou nul. Sont élus :

- Serge Beuvarde avec 17 voix
- Bernard Fleury avec 22 voix
- Aurélie Pascal avec 18 voix
- Patrick Pascal avec 20 voix
- Monique Pelletier avec 19 voix
- Marie Proust avec 19 voix
- Philippe Proust avec 20 voix
- Michel Laurent avec 20 voix

Les élus se réuniront le samedi 22 novembre pour élire les responsables aux différents postes.

Jean Louis Grès clôt cette AG, riche en informations, en remerciant tous les intervenants et tous les représentants de groupes et en les assurant de compter sur l'équipe dirigeante pour pérenniser les Arts et Traditions populaires.

Le flambeau fédéral est transmis à Patrick Pascal du Livradoue Dansaire qui organisera l'assemblée générale 2009 à Ambert..